

PV N° 22

(FUTSAL - FEMININ)
(Réunion du 27-04-2018)

La séance est ouverte à 12h30 sous la présidence de Mr BACHIR BOURHIM, en presence de M^{rs} MOHAMED JIYED- BRAHIM BOUNINA- HAJOUB BERNICH -.

**** Ordre du Jour ****

HOMOLOGATION DES RENCONTRES

FUTSAL

COUPE DU TRONE

3^{EME} TOUR DU 11-04-2018

-ASAA (03) TROIS -- AATB (02) DEUX HOMOLOGUE

4^{EME} TOUR DU 18-04-2018

-WIS (01) UN -- ASAA (06) SIX HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 3^{EME} DIVISION

20^{EME} JOURNEE DU 14 et 15-04-2018

-ASI (09) NEUF -- AIBA (02) DEUX HOMOLOGUE
 -AAD (08) HUIT -- AMB (00) ZERO HOMOLOGUE
 -CPSG (02) DEUX -- ATD (08) HUIT HOMOLOGUE
 -ASUS (01) UN -- ASAA (02) DEUX HOMOLOGUE
 -CUT (00) ZERO -- AAH (01) UN HOMOLOGUE
 -ATT (05) CINQ -- ASMAF (05) CINQ HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 4^{EME} DIVISION

16^{EME} JOURNEE DU 14 et 15-04-2018

Groupe 1 :

-ASRE (05) CINQ -- AMT (04) QUATRE HOMOLOGUE
 -CJCDS (12) DOUZE -- ASM (02) DEUX HOMOLOGUE
 -ASAJA (02) DEUX -- ASWS (03) TROIS HOMOLOGUE
 -AASA (10) DIX -- ASCL (00) ZERO HOMOLOGUE

Groupe 2 :

-USAT (02) DEUX -- ASNIA (01) UN HOMOLOGUE
 -CTD (06) SIX -- ASDAF (02) DEUX HOMOLOGUE
 -ASAIA (07) SEPT -- AAS (05) CINQ HOMOLOGUE
 -SCAF (02) DEUX -- CFD (05) CINQ HOMOLOGUE

Groupe 3 :

-AACST (04) QUATRE -- ASWSA (02) DEUX HOMOLOGUE
 -KST (04) QUATRE -- ARZ (06) SIX HOMOLOGUE
 -AUAA (05) CINQ -- AWA (06) SIX HOMOLOGUE
 -WIS (07) SEPT -- ANSA (03) TROIS HOMOLOGUE

Groupe 4 :

-ASATB (05) CINQ -- CSC (03) TROIS HOMOLOGUE
 -EISFS (07) SEPT -- ACMD (06) SEPT HOMOLOGUE
 -CSAW (00) ZERO -- AMDEC (02) DEUX HOMOLOGUE
 -ASOZ (02) DEUX -- AAJZD (06) SIX HOMOLOGUE

FEMININ

CHAMPIONNAT FEMININ

6^{EME} JOURNEE DU 08-04-2018

-USMAM # RCMA : L'équipe RCMA ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1^{ER} forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe RCMA marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe USMAM marque trois points au classement et trois buts pour.

7^{EME} JOURNEE DU 15-04-2018

-RCMA (04) QUATRE -- CATS (01) UN HOMOLOGUE

Rectification du PV n° 21 du 18-04-2018 :

-AMB # CPSG du 07-04-2018 : Après vérification il s'est avéré que l'équipe CPSG a fait participer le joueur FAISSOUNE ABD L 154968 à cette rencontre alors qu'il est suspendu pour une durée de trois matchs à compter du 18-03-2018 (PV N° 24 CRD du 22-03-2018).

De ce fait le joueur est de nouveau suspendu pour une durée de quatre matchs (1+3) à compter du 28-04-2018.

Etant donné que le match est déjà homologué, le résultat de la rencontre reste homologué suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

AMB (03) TROIS – CPSG (04) QUATRE

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club CPSG.

-AIBA # AAD du 07-04-2018 : Après vérification il s'est avéré que l'équipe AIBA a fait participer à cette rencontre les joueurs TIFGHELT RACHID L 123791 et EL GUENS MOHAMED L 130609 alors qu'ils sont suspendus pour une durée de huit matchs chacun à compter du 04-02-2018 (PV N° 18 CRD du 08-02-2018).

De ce fait les joueurs sont de nouveau suspendus pour une durée de six matchs (3+3) à compter du 28-04-2018.

Etant donné que le match est déjà homologué, le résultat de la rencontre reste homologué suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir :

AIBA (02) DEUX – AAD (03) TROIS

Une amende de 1 000.00 dh est infligée au club AIBA

NB : La date du 30-04-2018 est considérée comme date de réception de ce PV par les clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

Président de la CRSR et Q
M' BACHIR BOURHIM